Comité scientifique temporaire - Analyse de l’usage des analogues GLP-1

PUBLIÉ LE 03/10/2025 - MIS À JOUR LE 04/05/2026

Missions

Le comité scientifique temporaire Analyse de l’usage des analogues GLP-1 est chargé de :

- réaliser un état des lieux de l’utilisation des analogues GLP-1 dans le cadre de leurs autorisations de mise sur le marché (AMM) et hors AMM ainsi que les risques associés ;
- d’élaborer, à partir de l’état des lieux qui aura été réalisé, un document rappelant le bon usage des spécialités concernées, notamment les conditions optimales de sécurité liées à l’utilisation de ces médicaments ;
- d’élaborer des recommandations, y compris restrictions d’utilisation, en cas de tension d’approvisionnement des spécialités concernées ;
- de contribuer, en vue de la promotion du bon usage de ces médicaments, à la réflexion sur les modalités et moyens de communication adaptés, notamment sur les réseaux sociaux, vers les professionnels de santé, les patients et les consommateurs en tenant compte des différentes utilisations des spécialités concernées.

Membres

- Madame LELLINGER (Solène) - Présidente du comité
- Monsieur ABRAMOVICI (Francis)
- Monsieur AVENIN (Guillaume)
- Madame COUPAYE (Muriel)
- Monsieur FAILLIE (Jean-Luc)
- Madame LAROCHE (Marie-Laure)
- Madame LELLINGER (Solène)
- Madame CERMINARA (Laura)
- Monsieur OPPERT (Jean-Michel)

En qualité de représentant des associations des usagers du système de santé :

- Madame GERBIER (Léonie), représentante de la Fédération française des diabétiques
- Monsieur MAZENS (Yann), représentant de France Assos Santé

En qualité de représentant du Conseil national de l’ordre des médecins :

- Monsieur SPINDLER (Didier)

En outre, assistent aux séances du comité :

- en qualité de représentante de la Direction générale de la Santé, Madame ANGLADE (Isabelle)
- en qualité de représentant de la Caisse nationale de l’assurance maladie, Monsieur GOLLANDEAU (Arnaud)